

Enquête nationale sur les mortalités hivernales des colonies d'abeille	
Note d'information	26/07/2018

MORTALITE DES COLONIES D'ABEILLES DURANT L'HIVER 2017/2018

POINT D'ETAPE AU 25 JUILLET DE L'ENQUETE NATIONALE AUPRES DES APICULTEURS

Groupe projet (par ordre alphabétique) : Youssef Benkirane (DGAI), Anne Bronner (DGAI), Didier Calavas (Anses), Marie-Pierre Chauzat (Anses), Axel Decourtye (Itsap), Agnès Gamon (Sral Bretagne), Pascal Hendrikx (Anses), Marion Laurent (Anses), Marie-Pierre Rivière (Anses), Mathilde Saussac (Anses), Cédric Sourdeau (Sral Pays de la Loire), Elodie Trepon (DGAI), Virginie Urrutia (Itsap), Jean-Luc Vinard (Anses), Sébastien Wendling (DGAI)

Auteur correspondant : didier.calavas@anses.fr

Suite aux informations transmises par des apiculteurs et des organisations apicoles faisant état, dans plusieurs régions, d'une augmentation du taux de mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2017/2018, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé le 6 juillet une enquête à l'échelle nationale pour estimer au mieux ce taux de mortalité. L'objectif est aussi de recueillir l'avis des apiculteurs concernant l'existence d'une éventuelle augmentation des mortalités en sortie d'hiver 2017-2018 dans leurs ruchers par rapport à l'hiver précédent et les causes possibles de ces mortalités.

Cette enquête a été élaborée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA), par un groupe projet spécialement constitué pour cette enquête. Un formulaire de saisie en ligne a été développé par l'Anses.

Cette note fait un point d'étape sur l'avancée de l'enquête.

Un mail d'invitation à renseigner le formulaire en ligne a été envoyé par le Ministère le 6 juillet aux 46 523 apiculteurs qui avaient déclaré leurs colonies fin 2017 et pouvant être contactés par cette voie (adresse mail existante, accord de l'apiculteur d'être contacté par mail). Au 25 juillet, 9 126 de ces apiculteurs avaient répondu à l'enquête, soit 19,6 %. Ce taux est de 20,3 % pour les apiculteurs possédant moins de 50 ruches (8 662 réponses). Il est de 12,2 % (464 réponses) pour les apiculteurs qui ont 50 ruches et plus.

La proportion de réponses par département (Figure 1) est relativement homogène entre départements pour les apiculteurs possédant moins de 50 ruches. En revanche, elle est davantage hétérogène pour les apiculteurs qui ont 50 ruches et plus, ce qui s'explique en partie par le faible nombre d'apiculteurs de cette catégorie dans certains départements.

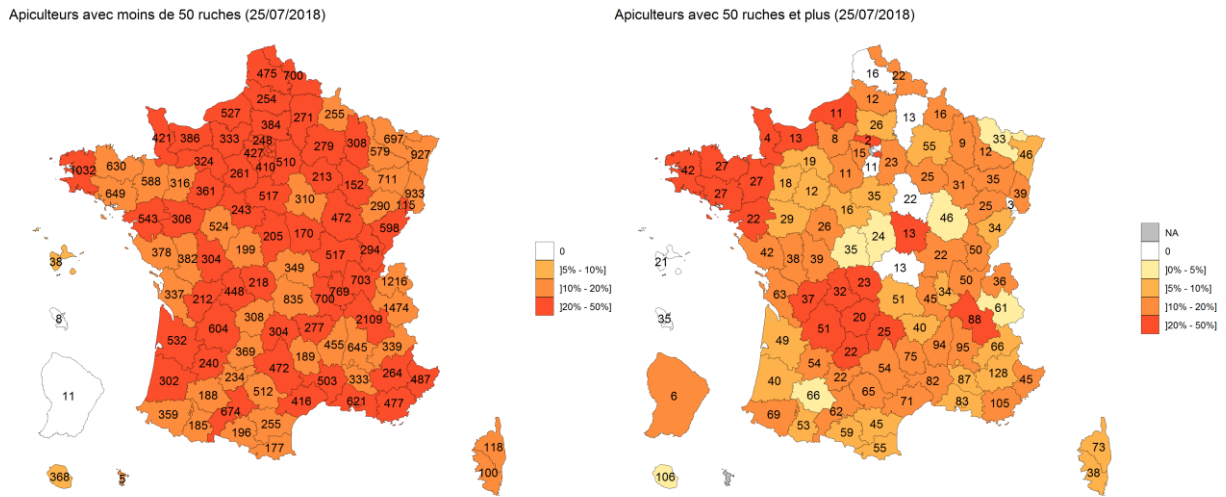


Figure 1. Proportion de réponses à l'enquête sur les mortalités hivernales 2017-2018 des colonies d'abeilles (les nombres dans les départements correspondent au nombre d'apiculteurs ayant déclaré des colonies fin 2017), chez les apiculteurs possédant moins de 50 ruches (à gauche), et les apiculteurs possédant 50 ruches et plus (à droite)

L'enquête a été lancée par un premier mail le 6 juillet. Des relances ont été réalisées également par mail les 13 et 20 juillet. On voit l'effet positif de ces relances (Figure 2).

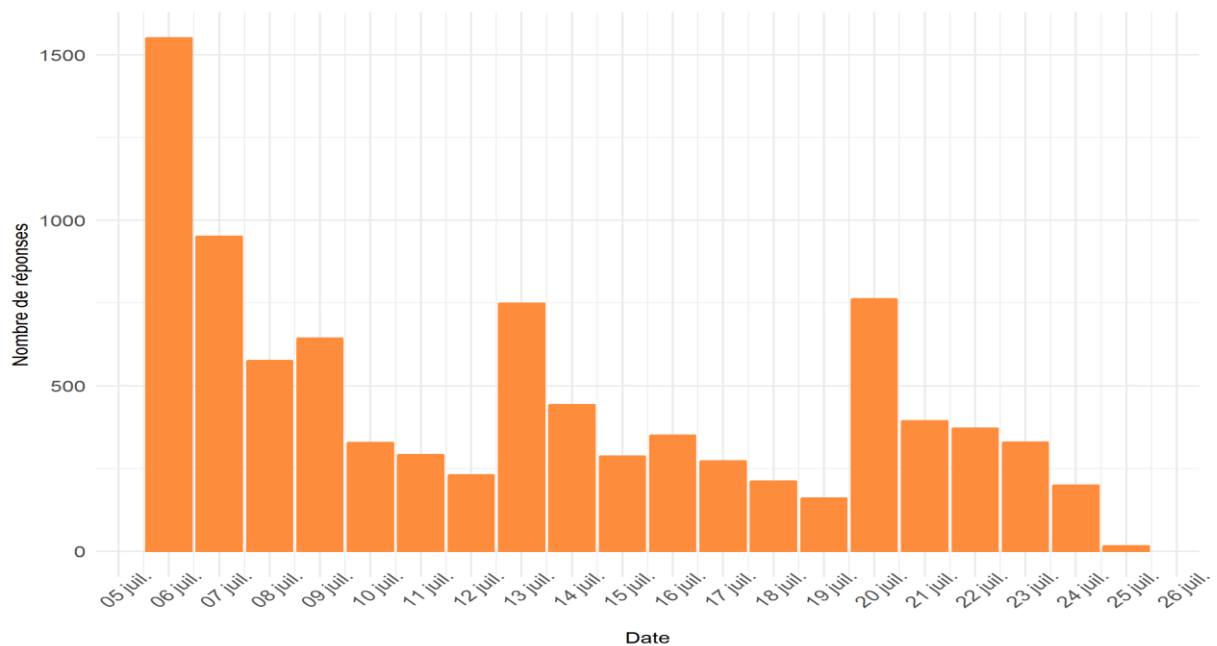


Figure 2. Nombre de réponses par jour à l'enquête sur les mortalités hivernales 2017-2018 des colonies d'abeilles (au 25 juillet 2018)

Il était prévu que le formulaire de saisie en ligne ne soit ouvert que jusqu'au 5 août. La période d'enquête étant une période de travail intense pour les apiculteurs notamment professionnels et pluri-actifs, **il a été décidé de prolonger la durée d'ouverture de l'enquête en ligne jusqu'au mercredi 15 août inclus**. Il est en effet particulièrement important d'avoir un taux de réponses le plus élevé et le plus homogène possible entre département. **Nous invitons en particulier les apiculteurs possédant 50 ruches et plus présents dans les départements ayant le taux de réponse le plus faible (Figure 2) à répondre à cette enquête, qu'ils aient ou non fait face à des mortalités hivernales**. Le questionnaire a été conçu pour être facilement et rapidement complété.

Comme prévu, les premières données issues de l'enquête feront l'objet d'une communication dans l'été. En parallèle à l'enquête par mail, une enquête postale a été mise en œuvre auprès d'un échantillon de 3 000 apiculteurs qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas être contactés par mail. Les résultats de ces enquêtes seront saisis après l'été, et l'analyse complète de l'ensemble des résultats donnera lieu à communication après l'été.